



BI-ADB-532007-CS-INDV : TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN CONDUITE D'ETUDES STRATEGIQUES ET EN ANIMATION DES GROUPES DE TRAVAIL POUR LE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR EN APPUI TECHNIQUE A L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT DU BURUNDI.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Burundi a sollicité et obtenu un financement de la Banque mondiale pour mettre en œuvre le Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique (PRETE-NYUNGANIRA) qui s'inscrit dans une optique d'alignement avec les priorités du Gouvernement telles que formulées dans le Plan National de Développement (PND) et de mise en œuvre de certaines des recommandations issues du Diagnostic du secteur privé (CPSD).

La transformation de l'économie burundaise, pour une croissance robuste et la création d'emplois requiert : i) l'amélioration du climat des affaires ainsi que l'accès au financement, surtout pour les petites et moyennes entreprises (PMEs) ; ii) la réduction de la fragmentation des marchés intérieurs et des chaînes de valeur ; (iii) l'adoption et l'utilisation des technologies modernes, et (iv) l'accès au financement.

L'objectif de développement du projet initié est d'améliorer l'accès des MPME au financement, en particulier pour les MPME détenues par des femmes et des réfugiés, et d'augmenter la création d'emplois par les MPME. Les principaux bénéficiaires du projet seront les MPME dont celles appartenant à des femmes et à des réfugiés, les fournisseurs d'infrastructures productives, les entreprises et acheteurs principaux, les Institutions financières y compris les Institutions de microfinance (IMF) et les Institutions gouvernementales et organisations du secteur privé.

L'Agence de Développement du Burundi (ADB), créée par Décret N° 100/255 du 15 novembre 2021 à la suite de l'adoption d'un nouveau Code des Investissements pour assurer la mission générale de promouvoir les investissements locaux et étrangers ainsi que les exportations à travers l'amélioration du climat des affaires en vue d'attirer plus d'investisseurs au Burundi, a été désignée pour assurer la responsabilité de la supervision et de la mise en œuvre du Projet PRETE , y compris les aspects fiduciaires.

2. COMPOSANTES DU PROJET

Le Projet comprend les trois composantes techniques ci-après :

Composante 1 : Accès des MPME aux marchés et développement de chaînes de valeur

1





1.1 : Accroître l'accès des MPME aux infrastructures productives durables, y compris aux infrastructures numériques ;

1.2 : Améliorer les capacités des MPME et l'adoption de technologies, y compris numériques et adaptées aux changements climatiques ;

1.3 : Programmes de développement et de liaison avec les fournisseurs, notamment avec les clients de la SFI et les partenaires régionaux.

Composante 2 : Inclusion financière et accès durable au financement

2.1 : Renforcer l'infrastructure de crédit ;

2.2 : Renforcer l'accès des MPME au crédit ;

2.3 : Soutenir l'adoption de services financiers numériques pour améliorer l'inclusion financière des MPME et leur accès au financement.

Composante 3 : Environnement des affaires favorable et durable et soutien au climat d'investissement

3.1 : Réformes pour un environnement des affaires plus favorables ;

3.2 : Renforcement institutionnel pour soutenir le développement des MPME résilientes au changement climatique et l'investissement privé ;

A partir de cette troisième composante, le projet PRETE a prévu de soutenir l'ADB essentiellement à un double titre : (i) d'une part, à travers les réformes pour un environnement des affaires favorable (sous-composante 3.1.) et (ii) d'autre part, à travers la mise en œuvre de la stratégie de l'ADB pour la promotion des exportations, des investissements, le développement des MPMEs et le dialogue public-privé.

L'ADB est à la fois l'entité responsable du suivi stratégique, un partenaire de mise en œuvre et bénéficiaire du projet.

En tant que partenaire de mise en œuvre du projet, l'ADB s'est dotée, en 2022, d'un Plan Stratégique quinquennal qui s'étend de 2022 à 2027 pour être bien aligné au Plan National de Développement (PND). Ce Plan Stratégique de l'ADB comprend alors trois (3) piliers avec deux (2) objectifs stratégiques par pilier qui constituent ainsi les orientations stratégiques de l'Agence. Ces piliers sont :

- 1) **Faciliter l'investissement privé** avec deux objectifs stratégiques à savoir (1) Renforcer l'attractivité du pays par l'amélioration du climat des affaires et (2) Promouvoir les investissements privés (IDE et nationaux) dans les secteurs prioritaires ;
- 2) **Être un facilitateur de l'écosystème pour soutenir le développement des PME** avec deux objectifs stratégiques à savoir **(1) Faciliter l'accès des PME à des services de qualité**

2





pour renforcer durablement leurs capacités et (2) Soutenir le renforcement des capacités des PME à fort potentiel à court et moyen terme ;

- 3) **Renforcer les capacités d'exportation** avec deux objectifs stratégiques à savoir (1) *Promouvoir les exportations de façon ciblée (secteurs et marchés) en s'appuyant sur des instruments précis et (2) Faciliter et fluidifier les procédures à l'export.*

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1 : « **Accès des MPME aux marchés et développement des chaînes de valeur** », le Projet a commandité un diagnostic de 5 chaînes de valeur (produits laitiers, volailles, pisciculture, fruits tropicaux et industrie minière) dans le but d'examiner leur état actuel, leurs défis et leurs opportunités. Grâce à une approche de cocréation avec les parties prenantes impliquées, un plan d'actions comprenant un total de 30 actions a été élaboré mettant en lumière les interventions à faire ainsi que les interlocuteurs potentiels. A cet effet, des recommandations institutionnelles et réglementaires ont également été proposées.

Un atelier du comité de pilotage du projet PRETE a permis de prioriser 13 actions (7 dans le secteur agroalimentaire et 6 dans le secteur minier). Lors d'un atelier sur la mise en œuvre des actions des chaînes de valeur sur l'agroalimentaire et l'industrie minière, les parties prenantes ont ajusté les intervenants et ont défini des taskforces (groupes de travail) chargées de leur mise en œuvre.

Cependant, pour harmoniser les objectifs stratégiques du plan et les recommandations issues du diagnostic des chaînes de valeur, **le recrutement d'un expert en conduite des études stratégiques ayant des compétences avérées en animation des Groupes de Travail** est envisagé.

La mise en œuvre ou la réalisation de telles activités exige des coûts élevés et d'en avoir une expertise avérée et cela demande alors un appui financier et technique à l'ADB.

C'est ainsi que PRETE-NYUNGANIRA en collaboration avec l'ADB désire recruter un Consultant individuel **expert à la fois en conduite des études stratégiques et en animation des plateformes de travail** pour le développement des 5 chaînes de valeur ciblées pour un appui technique de l'ADB.

En effet, l'étendue de la mission et le profil du consultant sont définis dans les présents termes de référence.

3. OBJECTIF DE LA MISSION

L'appui technique de l'expert en animation des Groupes de travail des chaînes de valeurs et en conduite des études stratégiques a pour objectif d'assurer l'accompagnement de l'ADB dans la réalisation des missions lui assignées à travers son plan stratégique et implémentées au sein du Service Etudes, Prospection et Recherche des Opportunités.





4. MISSION DE L'EXPERT, DESCRIPTION DES PRINCIPALES TACHES ET PRINCIPAUX LIVRABLES

Sous la supervision du Directeur d'Etudes et Prospection et en collaboration avec le projet PRETE, l'expert en conduite des études stratégiques et en animation des groupes de travail des chaînes de valeurs assurera un *appui technique et un accompagnement de l'ADB dans la participation à la réalisation des missions assignées à l'ADB et plus spécifiquement au Service Etudes, Prospection et Recherche des Opportunités.*

Conformément au Plan stratégique de l'ADB, dans ses objectifs stratégiques de promouvoir les investissements privés (Investissements Directs Etrangers /IDE et nationaux) dans les secteurs prioritaires, de Soutenir le renforcement des capacités des PME à fort potentiel à court et moyen terme et de Promouvoir les exportations de façon ciblée (secteurs et marchés) en s'appuyant sur des instruments précis ; et dans les initiatives transverses à ses 3 piliers principalement la mise en place d'une assistance technique pour le renforcement des capacités de l'ADB sur les métiers opérationnels d'accompagnement au secteur privé et les recommandations issues du diagnostic, l'expert en animation des travaux des groupes de travail et en conduite des études stratégiques aura notamment pour tâches (non exhaustives) de :

- (a) Réaliser une étude sur les modalités de développement des infrastructures de pêche industrielle ;

Livrable : *Un document d'étude sur les modalités de développement des infrastructures de pêche industrielle.*

- (b) Réaliser une étude sur les modalités de développement du littoral du lac Tanganyika ;

Livrable : *Un document d'étude sur les modalités de développement du littoral du lac Tanganyika.*

- (c) Conduire une étude de positionnement de l'exportation burundaise et proposer une stratégie de développement d'un secteur prioritaire pour la compétitivité de l'économie burundaise ;

Livrable : *Un document d'étude de positionnement de l'exportation burundaise et un document de stratégie de développement des secteurs prioritaires.*

- (d) Participer à la Réalisation d'une étude de l'impact des exonérations accordées sur l'économie nationale dans le cadre du code des investissements ;

Livrable : *Un rapport des contributions apportées à l'étude de l'impact des exonérations accordées sur l'économie nationale dans le cadre du code des investissements.*

- (e) Accompagner les cadres de l'ADB à la traduction des idées des jeunes et des femmes entrepreneurs et des promoteurs exportateurs en projets ;





Livrable : Des rapports des formations et des réalisations en traduction des idées de projets en projets.

- (f) Former les cadres de l'ADB sur la conduite des études de faisabilité des projets, l'élaboration des projets d'investissement et leurs fiches et leur doter des compétences de faire des études de haut niveau et la meilleure façon d'en faire bon usage pour l'atteinte des objectifs stratégiques du Burundi ;

Livrable : Des modules et des rapports des formations.

- (g) Encadrer les cadres de l'ADB dans la conduite des études de prospection commerciale et de recherche d'opportunités d'investissement, de financement et de marché tant au niveau national qu'international ;

Livrable : Un rapport d'encadrement des cadres de l'ADB.

- (h) Animer les groupes de travail pour le développement des chaînes de valeur à travers **(1)** l'organisation et animation des réunions des groupes de travail des chaînes de valeurs selon un calendrier validé, **(2)** la coordination des groupes de travail des chaînes de valeurs ainsi que les parties prenantes publiques, privées et communautaires, **(3)** le suivi de la mise en œuvre des recommandations, en collectant des informations pertinentes auprès des acteurs concernés, **(4)** la rédaction des rapports périodiques (mensuels/trimestriels) sur les activités des groupes de travail, les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les actions correctives proposées, **(5)** la facilitation d'échange d'information entre les groupes de travail et les structures de coordination du projet, **(6)** la proposition des actions d'amélioration et d'appui à la mise en œuvre des recommandations, **(7)** la contribution à la capitalisation des bonnes pratiques et des leçons apprises, **(8)** la coordination et appui à l'UGP et les prestataires de service du PRÊTE chargés de la mise en œuvre des guichets des subventions au niveau de la composante 1 du projet.

Livrable : Rapports périodiques (mensuels/ trimestriels/ semestriels et annuels) sur les activités des groupes, les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les actions correctives proposées.

5. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

L'expert en conduite des études stratégiques et en animation des groupes de travail pour le développement des chaînes de valeur doit justifier des qualifications et expériences suivantes :

- (a) Être détenteur au minimum d'un Diplôme universitaire Bac+5 ou plus en économie, en gestion des projets, en Agronomie ou un domaine connexe ;





- (b) Disposer d'une expérience professionnelle avérée d'au moins sept (7) ans :
- ✓ En conduite des recherches et en réalisation des études de faisabilité des projets avec au moins cinq études professionnelles réalisées avec succès ;
 - ✓ En élaboration des projets d'investissement et de développement avec des documents le prouvant ;
- (c) Disposer des compétences à mener des études de prospection commerciale et de recherche d'opportunités d'investissement, de financement et de marché tant au niveau national qu'international ;
- (d) Disposer des compétences en encadrement et animation des groupes de travail, en conduite des études de faisabilité des projets, en élaboration des projets d'investissement et leurs fiches avec des techniques de dotation des compétences de faire des études de haut niveau et la meilleure façon d'en faire bon usage pour l'atteinte des objectifs stratégiques du Burundi,
- (e) Avoir une expérience dans l'animation de groupes de travail, la coordination de projets ou le développement des chaînes de valeur constitue un atout majeur
- (f) Avoir une expérience avérée dans le travail et la collaboration avec des acteurs variés : institutions publiques, organisations paysannes, secteur privé, ONG ;
- (g) Avoir une expérience spécifique sur les chaînes de valeur agricoles ou minières est un atout majeur ;
- (h) Avoir une capacité à gérer des dynamiques de groupe et à faire émerger des consensus.
- (i) Avoir de Solides compétences en matière d'analyse de données, de rédaction de rapports et de présentation ;
- (j) Avoir une maîtrise des outils de gestion, de traitement et d'analyse des données comme Excel, SPSS, STATA ou des CRM ;
- (k) Avoir une excellente maîtrise du français tant à l'écrit qu'à l'oral. La maîtrise de l'anglais est un atout.

6. DUREE DU CONTRAT

L'expert en conduite des études stratégiques et en animation des groupes de travail de chaînes de valeur fournira les services pendant une durée de 12 mois. Sur base d'une évaluation jugée satisfaisante des performances de l'Expert et, en fonction des besoins de l'Agence et sur approbation des autorités habilitées, son contrat pourra être renouvelé ou pas.

[Signature]





7. METHODE ET PROCEDURE DE SELECTION

L'expert en animation des groupes de travail et en conduite des études stratégiques sera sélectionné selon **la méthode de Sélection de Consultants individuels**, conformément au Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI), Edition de septembre 2023 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

Fait à Bujumbura, le ¹¹ / ⁰³ / 2026

Madame Béatrice NZEYIMANA

Coordonnatrice du PRETE-NYUNGANIRA

